

## **LISTE DES ASSOCIATIONS Subventionnées en 2006**

N° SIREN	N° Préfecture	NOM DE L'ASSOCIATION	Montant Subvention	Montant du Prêt	Montant de la Garantie	Avantages en nature
	786	Section Locale des Accidentés du Travail et des Handicapés FNATH	55,00	néant	néant	oui
	36020064 (Préf. 92)	Cercle des Sports de France (Paris-Colmar)	155,00	néant	néant	oui
	?	Le Souvenir Français	55,00	néant	néant	non
	W551000362 (1722)	Comité d'Actions des Œuvres Sociales du personnel Ville et CCCO	53 290,00	néant	néant	oui
	?	Union des délégués de l'éducation nationale de la Meuse	55,00	néant	néant	non
	637	Les Jours Heureux	2 517,00	néant	1 223,28	oui
	1707	Amicale du Centre de Secours	4 100,00	néant	néant	non
448294470		Comité Départemental U.L.M. de la Meuse (cdulm55)	55,00	néant	néant	non
	?	L.A.D.O.H. (Ligny Association pour le Développement de l'Orchestre d'Harmonie)	2 900,00	néant	néant	oui
	2655	La Farandole	60 496,35	néant	néant	oui
	768	Office du Tourisme	35 000,00	néant	néant	oui
	?	Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse	149,00	néant	néant	oui
	2372	Les Baroudeurs de LIGNY (V.T.T.)	4 137,60	néant	néant	oui
	W551000399 (1929)	Groupement Athlétique Meusien	5 300,00	néant	néant	oui
448395848	O551000449	Légion Saint-George	3 243,00	néant	néant	oui
	1632	Association Cyclotouriste Lineenne	530,00	néant	néant	non
	95	Union Sportive lineenne	9 346,00	néant	néant	oui
	1616	Judo Club	1 500,00	néant	néant	oui
	1173	Tennis Club Lineen	1 076,00	néant	néant	oui
448173047	10093	Centre de Plongée du Barrois	1 310,00	néant	néant	non
	1920	Tennis de Table Lineen	1 000,00	néant	néant	oui
	1121	Abvoos Pétanque	500,00	néant	néant	oui
	1257	Office Municipal des Sports	1 700,00	néant	néant	oui
	?	Karate-Do Club Linéen	1 500,00	néant	néant	oui
	1019	Billard Club	678,00	néant	néant	oui
	O551002885	Ligny Aquatique Club	1 200,00	néant	néant	oui
	O551002932	Association Football Tennis du Barrois	551,00	néant	néant	oui
	1941	Association Mieux-Etre Yoga	300,00	néant	néant	oui
	1608	Club Nautique Lineen	256,00	néant	néant	oui
	1660	Office Municipal de la Culture et de l'Animation	1 000,00	néant	néant	oui
	?	Temps Libre	1 183,50	néant	néant	oui
	2012	Bibliothèque Pour Tous	3 500,00	néant	néant	oui
432914778		Les Alouettes du Barrois	2 479,75	néant	néant	oui
	1842	Ter'Email 55	1 328,00	néant	néant	oui
	902	Association Culturelle Lineenne	1 800,00	néant	néant	oui
	?	Amis de l'Orgue	1 000,00	néant	néant	non
	?	Vie Libre - Section Locale	565,95	néant	néant	oui

	W551000307 (1332)	Club « La Chênaie »	800,00	néant	néant	oui
	2074	Ecole de Danse Lineenne « Ballerina »	1 500,00	néant	néant	oui
	2551	Comité de Jumelage	1 800,00	néant	néant	oui
	?	Art K'en Ciel	800,00	néant	néant	oui
	833	La Fraternelle - Vieux Travailleurs	600,00	néant	néant	oui
	2235	Anciens Combattants et Victimes de Guerre (Fédération Meusienne A. Maginot)	100,00	néant	néant	oui
	O551002796	EPSILON	300,00	néant	néant	non
	?	Médailles Militaires	néant	néant	néant	non
	1057	Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord Amicale de Ligny (UNCAFN)	néant	néant	néant	oui
	2255	Association des Sauveteurs Secouristes Meusiens	néant	néant	néant	non
	1860	Les Baroudeurs du Barrois (4 X 4)	néant	néant	néant	oui
	O551003022	Ligny Fitness Forme	néant	néant	néant	oui
	?	Art D'Ici	néant	néant	néant	oui
	32	Association Amitie Franco-Portugaises Meusiennes	néant	néant	néant	non
	W551000213	Evidence	néant	néant	néant	oui
	O551002904	Sainte Anim'Art	néant	néant	néant	oui
	1061	Association des Donneurs de Sang Bénévoles	néant	néant	néant	non
	W551000297	Association Les Petits Ecoliers de Bernard Thevenin	néant	néant	néant	non
	?	Association Linéenne pour la peche et la protection du milieu aquatique	néant	néant	néant	oui
	W551000079	Aide Informatique à Domicile (AID)	néant	néant	néant	oui
	2190	Union des Commerçants du Centre Ormain (UCCO)	néant	néant	néant	oui
300197183		AFPROM	2 954,46	néant	néant	non
		USEP	520,00	néant	néant	non
	?	L'été de la Saint Martin	150,00	néant	néant	non
352129787		Refuge Cathy	3 210,00	néant	néant	non
	?	Délégués parents élèves école Mélusine	néant	néant	néant	oui

Références et extraits des textes officiels de référence en la matière :

"L'article 22 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit que les personnes morales de droit public tiennent à disposition du public par voie électronique la liste des subventions qu'elles ont versées aux associations de droit français et aux fondations reconnues d'utilité publique et qu'un bilan annuel est réalisé chaque année".

Article 22 : "Les personnes morales de droit public tiennent à disposition du public par voie électronique, dans des conditions fixées par décret, le montant des subventions qu'elles ont accordées aux associations de droit français et aux fondations reconnues d'utilité publique. Un bilan annuel consolidé est disponible chaque année."

"Le décret n°2006-887 du 17 juillet 2006 précise que ce bilan annuel accessible au public est établi par le ministère chargé de la vie associative à partir des listes qui seront transmises par les personnes morales de droit public au Préfet.  
Article 3 :

Le ministre chargé de la vie associative établit chaque année sur un site d'information accessible par le réseau internet un bilan national des subventions versées par les personnes morales de droit public.

Ce bilan est établi à partir des listes transmises dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article 2, conformément à un modèle fixé par un arrêté du ministre chargé de la vie associative."

L'arrêté du 25 septembre 2006 fixe le modèle de liste.